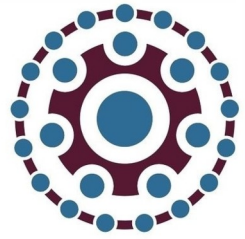




INFOLETTRE - FÉVRIER 2026

**La convocation d'une Assemblée constituante citoyenne,
non partisane et ouverte à l'ensemble de la population...**
"Une exigence légitime"



RAPPEL - PÉTITION EN LIGNE

À SIGNER AVANT LE 26 FÉVRIER 2026

Dès le début des audiences de la commission des institutions au début du mois de décembre dernier, l'ACCQ a présenté une pétition à l'Assemblée nationale pour exiger le retrait du projet de loi no 1. Celle-ci est en ligne sur leur site.

Tous les membres de l'ACCQ et les signataires du manifeste doivent signer cette pétition car le projet de loi no 1 est tout le contraire de ce que l'ACCQ promet depuis des années.

Après avoir signé la pétition, vous recevrez un courriel de confirmation à l'adresse courriel fournie. Compléter seulement le formulaire ne sert à rien. Il est essentiel de répondre à ce courriel avant le 26 février 2026 pour que votre signature soit vraiment ajoutée.

Signez, faites savoir à vos contacts et sur les réseaux sociaux que vous avez signé et faites circuler l'invitation. Nous devons être des centaines de milliers à montrer au gouvernement que nous refusons de perdre (ou de voir bafoué) notre droit le plus fondamental, celui d'écrire notre constitution.

INVITATIONS

À la suite de l'événement du 31 janvier dernier où plusieurs sujets ont été discutés et développés, des rencontres se tiendront pour continuer le travail sur la première constitution citoyenne du Québec élaborée dans le cadre de Constituons!. Deux séances de travail sont prévues les 14 et 28 février prochain de 10 h à midi.

Vous pouvez participer à l'une ou l'autre de ces séances ou aux deux, selon vos disponibilités. Notez que le contenu sera différent à chaque séance.

Pour assurer qu'une Assemblée constituante soit véritablement citoyenne et libre dans ses délibérations, la loi de convocation en est la pierre angulaire. À la demande générale, nous organiserons bientôt une session de travail pour analyser et revoir le [projet de loi de convocation](#) rédigé par l'ACCQ en 2021. Pour plus de détails, surveillez nos prochaines publications.

Vous souhaitez nous rejoindre et participer à nos événements en ligne ? Consultez le [calendrier](#) sur notre site internet; toutes nos activités y sont mises à jour régulièrement.

Il est maintenant plus important que jamais de promouvoir notre organisation auprès de tous et toutes. N'hésitez pas à inviter les gens de vos différents réseaux à signer notre [manifeste](#) et à [devenir membre](#) de notre organisation.

Et n'oubliez pas de nous [soutenir financièrement](#); l'ACCQ compte sur vous.

Merci de votre appui !



Copyright © 2024

Alliance pour une constituante citoyenne du Québec. Tous droits réservés.

Notre adresse postale :
ACCQ2020
99 Rue Rioux
Sherbrooke, QC J1J 2W6
Canada

Février